



La Lettre de XVI^e DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie



BONNE ANNÉE 2018



janvier 2018
n° 164

MOBILITÉ ET ÉNERGIE

La mobilité de nos cellules prouve que nous sommes vivants. Ce mouvement brownien résulte de notre énergie vitale. De la même façon, la société moderne affirme sa vitalité en bougeant et en consommant de l'énergie.

Le piéton consomme son énergie musculaire à marcher. Bien nourri, il peut parcourir des kilomètres en ville, si les trottoirs sont désencombrés. Fatigué ou en retard, il doit pouvoir monter dans un bus ou s'engouffrer dans le métro, dans le RER ou encore dans le CDG Express pour prendre l'avion. Ces moyens de transport terrestres fonctionnent à l'électricité majoritairement nucléaire. Autobus et réseau ferré devraient abandonner le diesel pour être respectueux de la planète et de notre santé. L'automobiliste, ce galeux, ce pelé, ne devrait plus utiliser que des véhicules électriques, une fois levés tous les obstacles évoqués en page 9 de notre Lettre. La mobilité des vingt-cinq millions de touristes qui envahissent Paris tous les ans est aussi très consommatrice de l'énergie de nos transports en commun.

Pour toutes ces raisons, il existe un fort besoin d'électricité supplémentaire. Quelles sont les sources d'énergie actuellement consommée en France : les hydrocarbures 75 % et l'électricité 25 % (dont nucléaire 77 %, hydroélectricité 11 %, biomasse 3,1 %, solaire 5 % et éolien 3,9 %).

Lors de la COP 21, le Gouvernement précédent s'est engagé par la loi de transition énergétique du 18 août 2015 à réduire à 50 % la part du nucléaire dans notre production d'électricité, cela au plus tard en 2050, le nucléaire devant être relayé par l'électricité verte. On imaginait alors les milliers d'hectares de nos campagnes vitrifiés par des panneaux solaires de fabrication chinoise. On prévoyait aussi une augmentation énorme du nombre d'éoliennes. De 7 000 actuellement, elles devaient passer à 25 000. Ces engins auraient massacré tout notre horizon touristique. Notons qu'une éolienne mesure 200 mètres de haut, qu'elle s'appuie sur un socle d'au moins 1 500 tonnes de béton ferrailé, enfoui dans le sol, qu'elle possède un fût d'acier de 300 tonnes et un aérogénérateur, Siemens ou General Electric, de 70 tonnes. Ne parlons pas des transformateurs et des lignes à haute tension supplémentaires nécessaires à leur raccordement au réseau français de 20 000 volts.



Heureusement, le Chef de l'État s'est aperçu que les objectifs de 2015 n'étaient pas « soutenables » et que la part de courant nucléaire ne pouvait pas être limitée à 50 %. Il a donc chargé son ministre de la Transition écologique et solidaire de réviser la loi de transition énergétique. Espérons alors que notre cycliste pourra enfourcher son vélo électrique et parcourir les quelques campagnes encore épargnées par tous ces engins... si la loi redevient raisonnable.

François Douady
Président